



La charte de l'école de rugby

(Rugby Club de Barentin)

Le club de sport est un lieu d'apprentissage et de socialisation pour l'enfant au même titre que l'école et la famille. Pour qu'il fonctionne correctement, il est important de rappeler à chacun de ses acteurs (parents, enfants, éducateurs) qu'il a des droits mais aussi des devoirs lui garantissant une pratique ludique, éducative et sécurisée du rugby.

Chacun vient d'un horizon différent, certains pratiquaient le rugby la saison passée, d'autres le découvrent cette année, certains sont petits, d'autres grands,... et nous sommes réunis autour d'un même sport, le rugby. Au-delà d'un jeu et ses règles, ces 5 lettres sont synonymes de nombreuses valeurs que nous allons transmettre ou cultiver auprès de nos jeunes joueurs : le respect, le plaisir, la cohésion, l'entraide.

Ce sont ces éléments qui vont être rappelés dans la charte. Après en avoir pris connaissance et s'il adhère à ces règles de vie de l'école de rugby, chacun (parents, enfants et éducateurs) s'engagera à la suivre tout au long de la saison en la signant et acceptera également toute sanction prononcée en cas de non respect de ces règles.



Le joueur :

Par sa présence à l'école de rugby, il va se former en tant que joueur et en tant que personne.

Ses droits :

- prendre plaisir à venir à l'école de rugby : apprendre tout en s'amusant
- être respecté sur le terrain et en dehors
- pratiquer le rugby en toute sécurité avec du matériel adapté (personnel et collectif)
- s'exprimer et être écouté
- recevoir la meilleure formation possible à la pratique du rugby
- être soutenu par les éducateurs et le club en général

Ses devoirs :

- être présent et à l'heure aux activités
- participer aux activités dans le respect des règles, de ses adversaires, des éducateurs et de l'arbitre
- aider l'éducateur en transportant et en rangeant le matériel
- prendre soin de ses affaires : avant, pendant et après l'entraînement
- respecter les locaux et le matériel, au club comme à l'extérieur
- prendre soin de ses copains : le rugby est un sport collectif !

La famille :

La famille, indispensable dans la construction et l'éducation de l'enfant, n'est pas uniquement un accompagnateur du joueur à l'activité « rugby ». Il en est aussi acteur par sa présence au bord du terrain, son implication au sein de l'école de rugby, ...

Ses droits :

- être informés des dates, heures, lieux des activités et des manifestations du club
- être accueillis dans de bonnes conditions
- s'entretenir quand il en a besoin avec l'éducateur ou un représentant du club
- à ce que son enfant pratique le rugby en toute sécurité
- prendre plaisir à voir son enfant s'exprimer et s'amuser
- veiller à ce que le joueur respecte son engagement à suivre la charte.

Ses devoirs :

- permettre à son enfant de participer aux activités en respectant les horaires
- prévenir l'éducateur ou le référent EDR de toute absence
- accompagner son enfant et assister aux activités, même l'hiver quand il fait froid...
- encourager son enfant sur le bord du terrain tout en restant derrière les mains courantes, en respectant l'adversaire et l'arbitre
- veiller à ce que la tenue d'entraînement soit adaptée à la météo du jour
- accepter les décisions et choix de l'éducateur
- informer l'éducateur autant que possible de tout bouleversement dans la vie privée du joueur

L'éducateur :

Il est le lien entre le club, le joueur et sa famille. Il veille à la formation physique et rugbystique de l'enfant, dans un cadre sécurisé, et transmet les valeurs de ce sport.

Ses droits :

- être respecté par les parents, les enfants, les autres éducateurs et dirigeants des clubs qu'il côtoie.
- être reconnu pour son implication dans le club
- être soutenu dans son action par le club
- être formé et recyclé (formation initiale et continue)
- être destinataire des informations de la part du club
- prendre plaisir à animer les activités et encadrer les enfants
- disposer du matériel adapté et en quantité suffisante

Ses devoirs :

- former les joueurs à une pratique du rugby en sécurité (physique, affective et morale) dans un environnement ludique et rassurant
- inculquer les règles du jeu et leur pratique
- être à l'écoute et disponible pour les autres : joueurs, familles et éducateurs
- avoir un comportement, un discours et une attitude exemplaires
- transmettre les valeurs du rugby (fair-play, respect, convivialité, entraide, ...)
- accompagner joueurs et familles dans le respect de la charte et réagir à tout comportement qui serait contraire à la charte et aux valeurs du sport (harcèlement, violence...)
- animer les activités dans la sérénité et la bonne humeur.

Le club, représenté par son référent pour l'école de rugby, est garant du respect des droits et devoirs de chacun. Il est le seul en capacité de sanctionner le non respect de cette charte.

Chaque signataire s'engage désormais à respecter la présente charte tout au long de la saison.

Le Joueur,

Les Parents,

L'éducateur,

Le Référent EDR